



## Diplôme d'Etat d'Infirmier *Diplômés de 2014*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif

d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les première et deuxième vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, présentée ci-après, porte sur les diplômés de 2014, soit 1 594 personnes.



## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2015 s'est déroulée de juillet à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, forme de la formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2015, **quelques évolutions** :

- ✓ une interrogation portant sur les seuls **diplômés** et non sur l'ensemble des présentés à l'examen,
- ✓ des informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation **collectées**, lorsque cela était possible, **auprès des instituts de formation** (pour 18 des 31 sites),
- ✓ une enquête biannuelle qui devient **annuelle** et portant sur la situation détaillée 12 mois après la sortie de formation, complétée de quelques questions sur un emploi éventuel occupé entre temps (type de contrat, de poste ...).

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2014, deux sessions d'examen se sont déroulées pour la formation d'infirmier (mars et juillet). Pour rappel, la durée de la formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2011.

**268 des 481** diplômés interrogés ont répondu aux questionnaires à 12 mois, soit un **taux de réponse de 56%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (52%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (52% soit 648 répondants pour 1 244 sortants).

Les effectifs répondants à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des répondants ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe, du COTEF de formation et éventuellement de la session d'examen**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation



## LE PROFIL DES ENQUÊTÉS

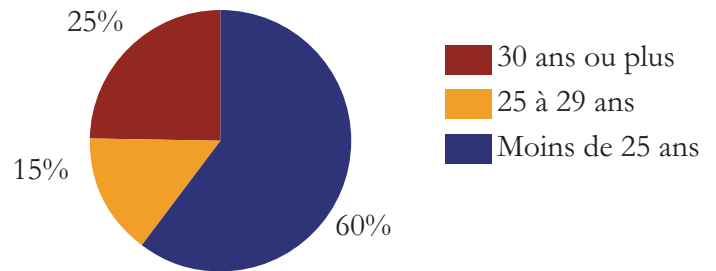
### Quel est leur sexe ?



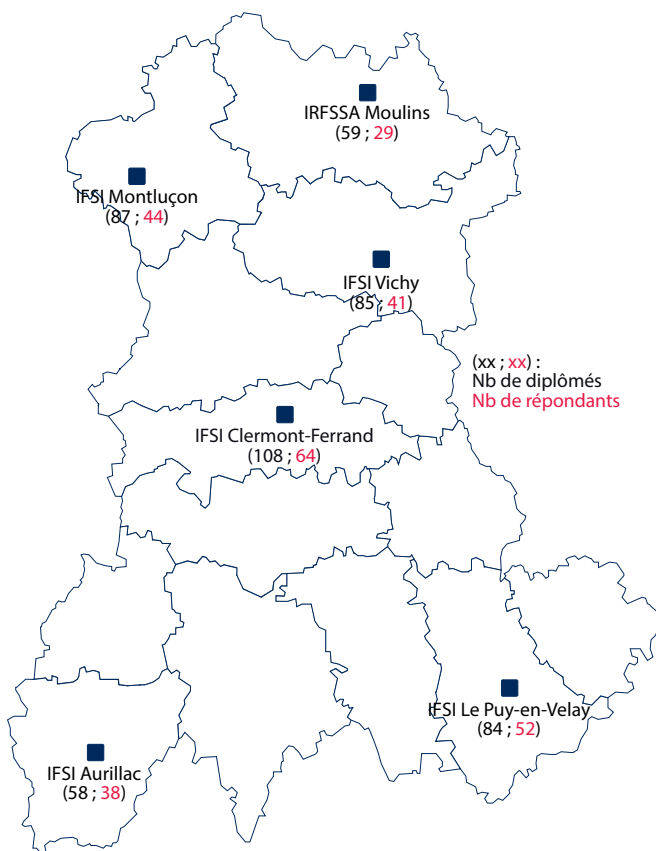
Plus de 8 diplômés sur 10 sont des femmes.

3 enquêtés sur 5 ont moins de 25 ans\*.

### Quel est leur âge ?



### Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



6 instituts proposent une formation d'infirmier sur la région.

22% des enquêtés sont formés sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 18% respectivement sur les territoires de Montluçon et Vichy, 17% sur celui du Puy-en-Velay et 12% sur Moulins ou Aurillac.

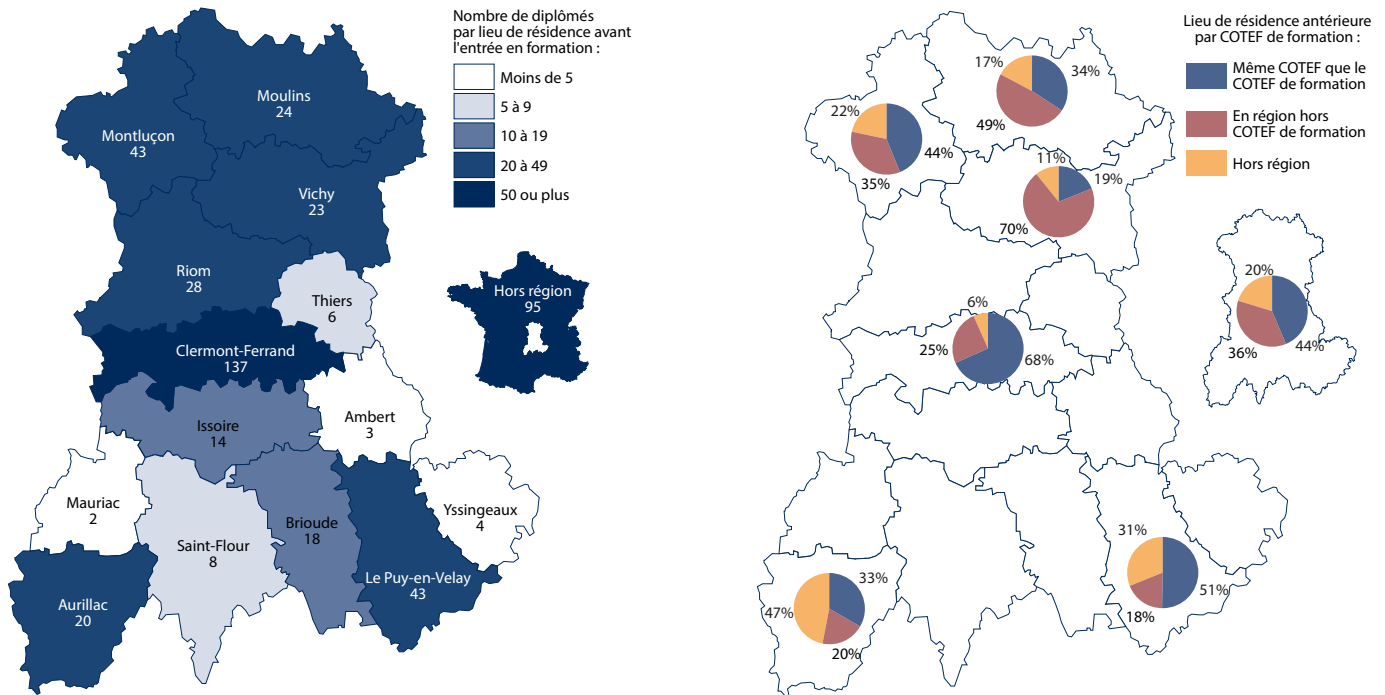
A noter, par ailleurs, que les taux de réponse varient de 48% pour l'IFSI de Vichy à 66% pour celui d'Aurillac.

\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge à l'entrée est de 3 ans inférieur.



## LA SITUATION DES ÉTUDIANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

### Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



29% des enquêtés résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation d'IDE.

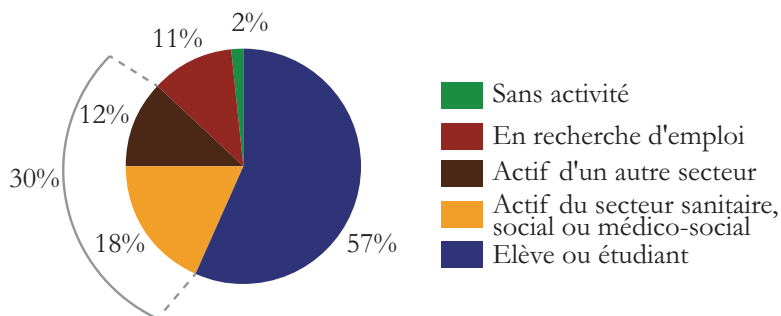
20% (95) provenaient d'une autre région, dont plus d'un quart de Rhône-Alpes (25 personnes).

Le rapprochement lieu de formation - lieu de résidence antérieure met en évidence, qu'en moyenne, 44% des enquêtés résidaient auparavant sur leur COTEF de formation (part allant de 19% à Vichy à 68% sur Clermont-Ferrand).

36% des étudiants résidaient en Auvergne, mais dans un COTEF différent de celui de leur formation.

La part des résidents hors Auvergne varie de 6% des formés à Clermont-Ferrand à 47% à Aurillac.

### Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

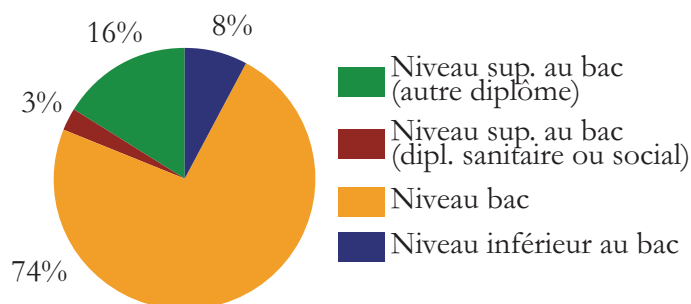


57% des enquêtés étaient élèves ou étudiants avant d'intégrer la formation d'infirmier et s'inscrivaient dans une logique de poursuite d'études. 11% étaient à la recherche d'un emploi.

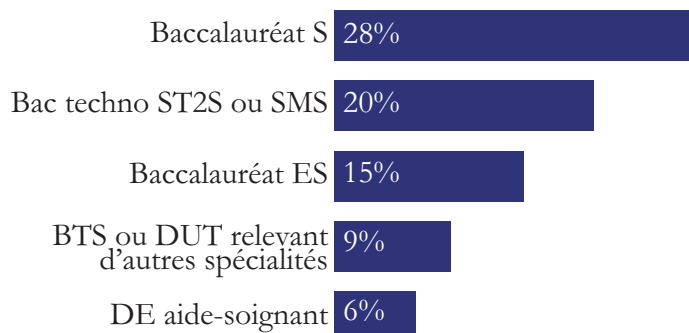
30% des enquêtés étaient actifs, salariés ou professions libérales, 18% exerçant dans le secteur sanitaire, social ou médico-social.

## LA SITUATION DES ÉTUDIANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION (SUITE)

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation (top 5) ?



7 enquêtés sur 10 étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation et 19% d'un diplôme de niveau supérieur.

Cette prépondérance du niveau 4 est confirmée par l'examen du top 5 des diplômes, les 3 premiers étant des baccalauréats. À noter que 6% des étudiants étaient titulaires du diplôme d'aide-soignant et se sont inscrits dans le cadre d'une démarche de promotion professionnelle.

À l'entrée en formation, 73% des enquêtés avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 2,4 ans).

### Avaient-ils suivi une préparation au concours avant l'entrée en formation ?

46% des enquêtés déclarent avoir suivi une préparation au concours d'entrée avant leur entrée en formation d'infirmier.

### Avaient-ils suivi une année de PACES/APEMK avant l'entrée en formation ?

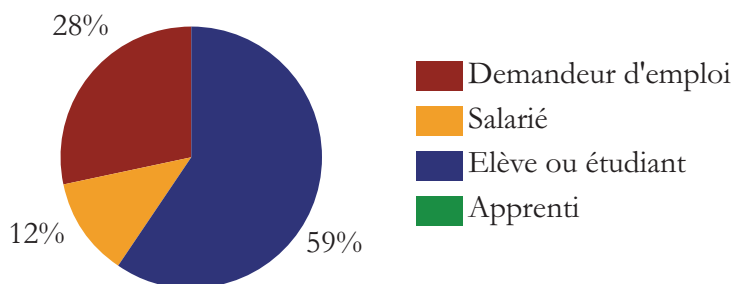
12% des enquêtés déclarent avoir suivi une année de PACES/APEMK avant leur entrée en formation d'infirmier (17% pour les sortants 2013).



## LA SITUATION DES ENQUÊTÉS PENDANT LEUR FORMATION

### Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

59% des enquêtés avaient le statut d'élève ou étudiant pendant la formation, 28% celui de demandeur d'emploi.

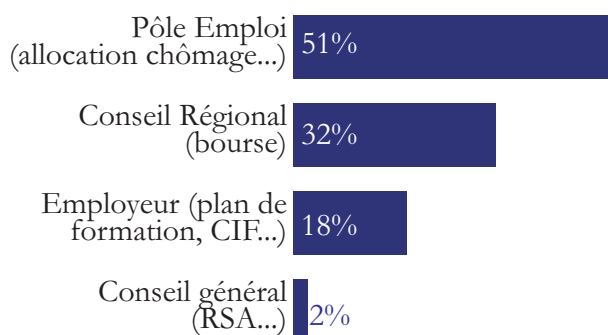


### De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

65% des enquêtés déclarent avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi eux, 51% percevaient une allocation chômage, 32% une bourse du Conseil régional, etc..

A noter qu'une même personne pouvait bénéficier de plusieurs aides ce qui explique que le cumul des pourcentages dépasse 100%.





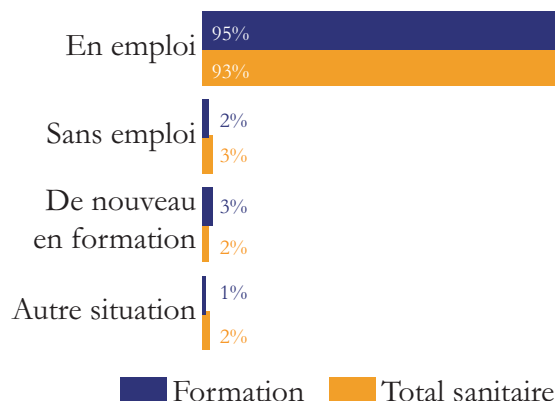
## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

### Quelle était leur situation professionnelle ?

95% des enquêtés étaient en emploi 12 mois après la formation (455 personnes), contre 93% pour l'ensemble de la filière paramédicale et sage-femme.

Les diplômés infirmiers sont moins souvent sans emploi que ceux des certifications sanitaires dans leur ensemble (2% contre 3%).

Cette part en emploi est en progression par rapport aux sortants de 2013 (+5 points).

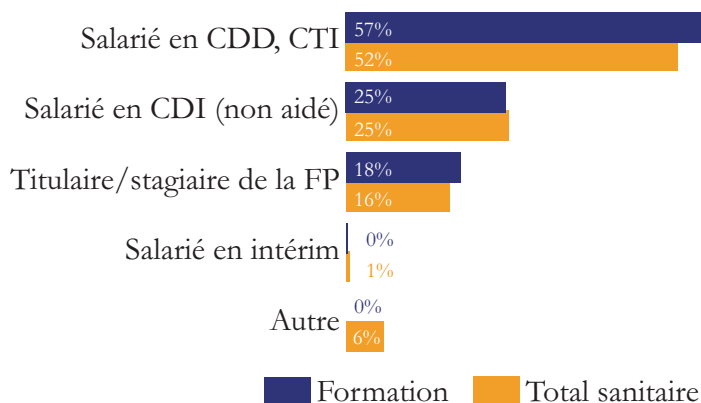


**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

### Quel est l'intitulé du poste occupé ?

La totalité des diplômés exerçaient le métier d'infirmier (soins généraux) 12 mois après la fin de leur formation.

### Quel était leur statut professionnel ?

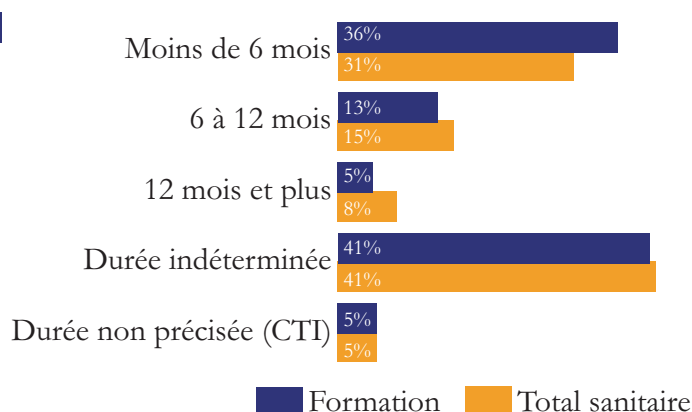


Près de 43% des enquêtés étaient en emploi stable (CDI, titulaire ou stagiaire de la Fonction publique ou profession libérale) *versus* 47% pour l'ensemble des enquêtés des formations sanitaires. Dans le détail, 25% étaient en CDI (*versus* 25%) et 18% titulaires ou stagiaires de la FP (contre 16%).

57% des répondants étaient en CDD (*versus* 52%).

A noter que moins d'1% des enquêtés occupaient un emploi aidé.

### Quelle était la durée du contrat ?



41% des enquêtés occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation comme pour l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.

36% occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois (*versus* 31%) et 18% d'une durée de 6 mois et plus (contre 23%).

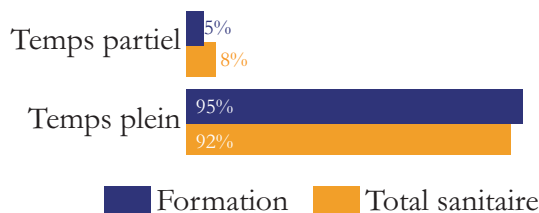


## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

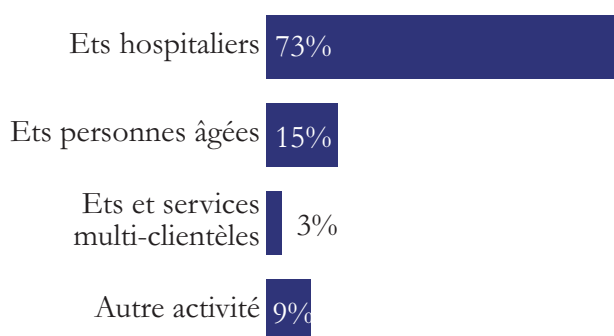
### Quel était le temps de travail ?

95% des enquêtés exerçaient leur activité à temps plein soit 3 points de plus que l'ensemble des enquêtés des formations sanitaires.

Le temps partiel (22 personnes concernées) est subi dans 57% des cas.

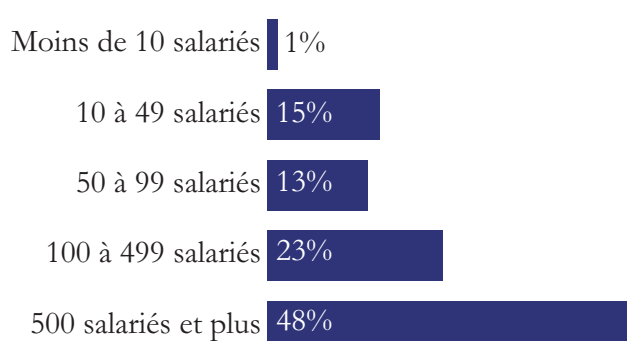


### Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



73% des diplômés exerçaient, 12 mois après la fin de leur formation, leur activité au sein d'un établissement hospitalier et 15% au sein d'un établissement pour personnes âgées. Les pourcentages correspondants pour l'ensemble des diplômés sanitaires sont 53% et 14%.

### Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



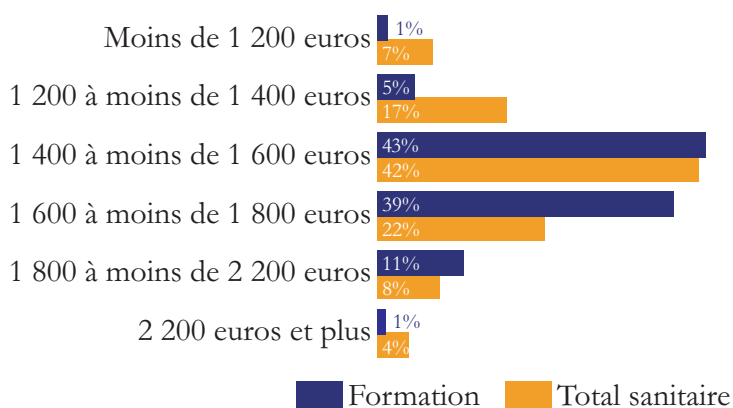
71% des enquêtés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de 100 salariés ou plus. Cette structure par taille est à rapprocher de la nature de l'activité des établissements employeurs (cf. ci-contre).

### Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

81% des infirmiers déclarent gagner de 1 400 à 1 800 € nets mensuels (contre 64% pour l'ensemble des enquêtés des formations sanitaires).

A noter la sous-représentation sur les tranches de salaire extrêmes.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 629 €, supérieur de près de 5% à celui perçu par l'ensemble des enquêtés des formations sanitaires (1 555 €).

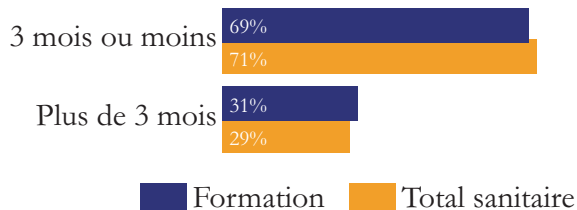






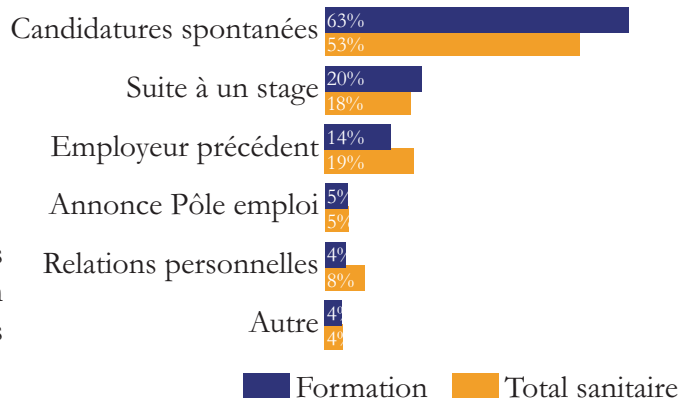
## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

### Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



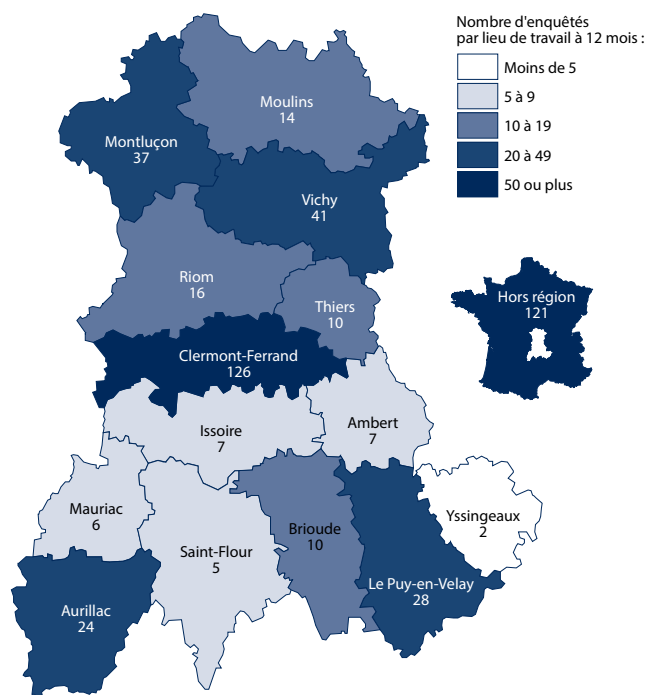
69% des enquêtés ont obtenu leur emploi 3 mois ou moins après leur sortie de formation, soit une vitesse d'insertion globalement identique à celle de l'ensemble des formations sanitaires.

### Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (63% des personnes contre 53% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant le stage (20%) et l'employeur précédent (14% *versus* 19%). A noter qu'une même personne peut actionner plusieurs modes afin de trouver un emploi, ce qui explique que le cumul des pourcentages dépasse 100%.

### Quel était le lieu de travail ?



73% des enquêtés travaillaient en région, 28% sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 9% sur le COTEF de Vichy et 6% au Puy-en-Velay. Parmi les personnes en emploi hors région (27% du total), 29% exercent leur activité en Rhône-Alpes (35 personnes).

Lieu de travail et lieu de résidence antérieur correspondent dans 70% des cas. Cette part varie de 31% sur le COTEF de Riom à 76% ou plus pour les COTEF de Montluçon, d'Aurillac, de Clermont-Ferrand ou du Puy-en-Velay.

### Avaient-ils occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

45% des enquêtés, en emploi 12 mois après leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 38% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Le poste occupé était :

- ✓ pour 52% d'entre eux, identique à celui occupé à 12 mois,
- ✓ un contrat précaire (CDD, intérim...) dans 96% des cas.

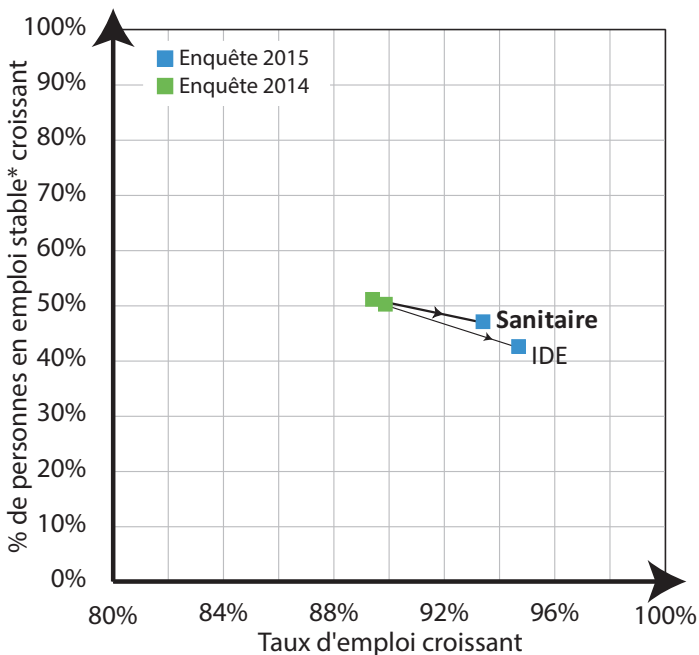


## SYNTHÈSE

### Taux d'emploi et stabilité

Les indicateurs d'emploi pour les diplômés de formation d'infirmier sont proches des indicateurs moyens toutes formations sanitaires confondues.

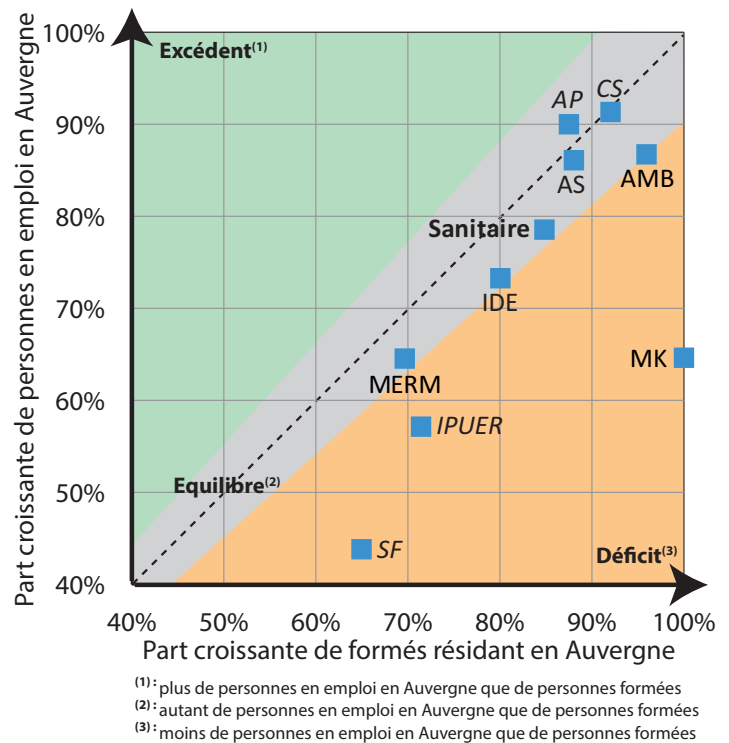
La situation des infirmiers semble s'améliorer au regard du taux d'emploi\*. En effet, pour les diplômés de 2014 (enquête 2015), il dépasse le niveau de 2013 (95% *versus* 89%) mais la qualité de l'emploi reste en retrait (43% contre 51%).



### Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour la région, le solde d'infirmiers nouvellement diplômés est globalement négatif. Ainsi, les formés étaient à 80% des résidents auvergnats et 73% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est cependant proche de la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif), la formation d'infirmier se distinguant, néanmoins, par de moindres parts de résidents ou travailleurs auvergnats. Ce constat confirme la tendance notée pour les sortants de 2013.



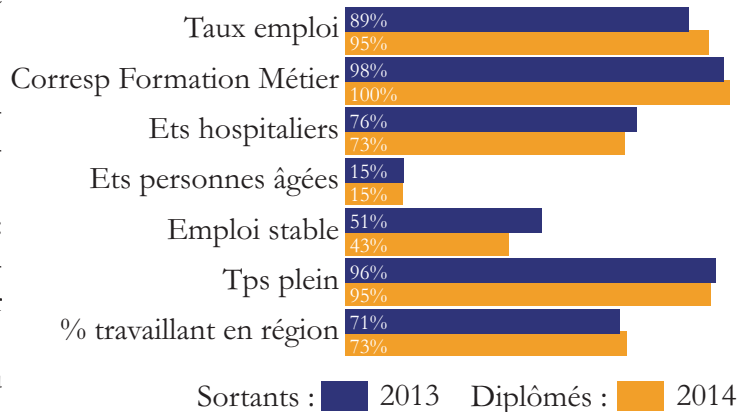
### Comparatif de la situation à 12 mois\* des sortants de 2013 et diplômés de 2014

La situation des infirmiers s'est globalement améliorée sur le marché du travail pour les diplômés de 2014.

Ainsi, le taux d'emploi pour les diplômés de 2014 est supérieur de 5 points à celui des sortants de 2013 et s'établit à 95%.

La part de l'emploi stable est en recul sur les deux vagues : 51% en 2013 et 43% en 2014. De même, les établissements hospitaliers enregistrent une diminution de leur poids (de 76% à 73% entre 2013 et 2014).

On note la relative stabilité de la part du temps plein ou de celle des infirmiers travaillant en Auvergne.



\* Comparatif effectué sur la base des répondants redressée pour les 2 vagues d'enquête. La comparaison porte sur des sortants pour 2013 (diplômés ou non) et pour des diplômés en 2014. A noter que plus de 98% des sortants de 2013 avaient obtenu leur diplôme.





# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

## GLOSSAIRE

**APEMK** : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**BEP CSS** : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

**CS** : Cadre de Santé

**DE AS** : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**Formation partielle** : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**Formation passerelle** : pour les personnes titulaires d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et

de certains modules de formation

**FP** : Fonction Publique

**IADE** : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

**IBODE** : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

**IDE** : Infirmier Diplômé d'Etat

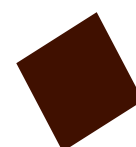
**MERM** : Manipulateur en électroradiologie médicale

**MK** : Masseur-kinésithérapeute

**PACES** : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

**SF** : Sage-femme



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>**  
**<http://www.pro.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

